



RÈGLEMENT CONCOURS SCOLAIRE LES NOUVELLES DE LA CITADELLE ANNÉE 2022-2023

Organisateur

Le concours est organisé par la Citadelle de Besançon. Le Service Valorisation du Monument est le service référent.

Qui peut concourir ?

Le concours est ouvert aux élèves des collèges de l'Académie de Besançon (départements 25, 70, 39, 90).

Objectifs

Les élèves, avec leur(s) professeur(s) doivent rédiger une nouvelle en lien avec l'un des thèmes proposés (voir rubriques « Thèmes »).

Le concours a pour but de faire découvrir aux élèves un site classé sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, de susciter leur intérêt pour l'Histoire, le patrimoine, l'écriture et de permettre l'acquisition de compétences travaillées dans les matières concernées.

Thèmes

La rédaction se fait en partant de cette phrase d'accroche :

« La nuit est tombée sur la citadelle. Tout est calme dans la cour. Mais sur les remparts une ombre se détache... ».

La nouvelle se développe ensuite selon le genre littéraire défini par la classe (fantastique, réaliste, policier...) et à l'époque de son choix (actuelle, XVIIe siècle, temps futuriste...).

Modalités

Inscription

Chaque participation doit faire l'objet du renseignement d'une « fiche participation », à renvoyer avant le 15 décembre 2022 au plus tard. La « fiche participation » est disponible en annexe de ce document (page 4).

À réception de cette fiche à l'adresse suivante : hermine.chapron@citadelle.besancon.fr, un courriel de confirmation d'inscription sera envoyé à l'adresse du professeur à l'initiative de l'inscription.

Si la participation au concours se fait dans un cadre interdisciplinaire ou simplement avec l'intervention de plusieurs enseignants, les noms et les courriels de tous les professeurs devront être mentionnés sur la fiche.

Chaque classe impliquée dans le projet s'inscrit dans une démarche d'écriture collective. Il s'agira non pas de fournir des textes individuels d'élèves, mais d'amener des groupes ou des classes entières d'élèves à travailler ensemble selon des modalités suggérées dans la « fiche participation ». Toute classe participant au concours pourra envoyer un texte collectif ou une sélection de textes si l'écriture s'est faite par petits groupes. Si c'est cette option qui est choisie, une classe ne pourra envoyer que 5 textes sélectionnés au préalable par les élèves et les enseignants.

Projet

Afin de familiariser les élèves avec la citadelle de Besançon et son histoire, il est prévu que chaque classe participante puisse profiter d'un accueil dédié à la citadelle et d'une visite guidée.

Le règlement de l'entrée au monument et le transport sont à la charge de l'établissement scolaire. La visite guidée en compagnie d'une médiatrice culturelle est offerte par la Citadelle de Besançon. A noter que la Citadelle est référencée dans l'offre du PASS culture, donc l'entrée peut être financée par ce biais pour les classes à partir de la 4e.

La réservation doit se faire par l'établissement scolaire auprès du Service Réservations reservation.citadelle@citadelle.besancon.fr afin que la visite ait lieu entre la validation de l'inscription et le 31 mars 2023. Lors de la réservation, il convient de préciser que cette visite se fait dans le cadre du concours.

Envoi du texte

L'envoi de la nouvelle doit se faire uniquement en numérique, sous format Word/Libre office et PDF.

Les participants peuvent envoyer leur texte jusqu'au 8 avril 2023 à l'adresse suivante : hermine.chapron@citadelle.besancon.fr

À la réception du texte, un accusé de réception sera envoyé. En cas d'absence d'accusé de réception quelques jours après l'envoi, merci de le signaler aux organisateurs pour vous assurer que votre texte nous est bien parvenu.

Critères à respecter

La nouvelle doit faire 4 pages (format A4) maximum.

Arial 12, interligne 1.5, marges des pages : 1, 5 cm

La nouvelle doit être dactylographiée.

Un titre doit être donné à la nouvelle.

La nouvelle doit respecter les caractéristiques définies dans la rubrique « Thèmes ».

Critères d'évaluation

- Qualité d'écriture.
- Qualité de l'intrigue.
- Originalité du texte.
- Selon le thème choisi, soin apporté au contexte historique.
- Soin apporté à la description du monument et à son intégration comme cadre de l'intrigue.

Jury

Le jury sera composé de

Gaëlle Cavalli, Responsable du service Valorisation du Monument Vauban à la Citadelle de Besançon

Hermine Chapron, Médiatrice culturelle pour le Monument Vauban

David Caillet, Enseignant d'Histoire-Géographie chargé de mission au sein du service Valorisation de Monument Vauban

Alexandre Arnodo, Directeur de la Citadelle de Besançon

Pierre-Baptiste Mainy, Réseau Vauban

Emmanuel Freund, référent lecture-écriture à la DRAEAC Bourgogne-Franche-Comté

Bérénice Hartwig, Chargée de collection à la Bibliothèque d'Etude et de Conservation à Besançon

Jean-Pierre Costille, référent patrimoine à la DRAEAC Bourgogne-Franche-Comté

François Bouso, conseiller municipal de la ville de Besançon délégué à l'écotourisme urbain, à la Citadelle et au tourisme culturel

Lisa Mucciarelli, Direction du Patrimoine historique de la Ville de Besançon

Dotations

1^{er} prix : la classe vainqueur sera accueillie à la citadelle pour une journée VIP (transport offert) : escape game, découverte culinaire, jeu de piste et goodies offerts

2^{eme} prix : une entrée gratuite à la Patinoire de Besançon pour chaque élève et sa famille proche, et goodies offerts

3^{eme} prix : un assortiment de jeux de société et de BDs pour la classe et des goodies offerts

Le calendrier

- Date limite d'inscription : 15 décembre 2022
- Période durant laquelle une visite à la citadelle est possible : jusqu'au 31 mars 2023
- Date limite d'envoi du texte : 8 avril 2023
- Délibération du jury : fin avril 2023
- Remise des prix : mai-juin 2023



**FICHE INSCRIPTION CONCOURS SCOLAIRE
LES NOUVELLES DE LA CITADELLE
ANNÉE 2022-2023**

Nom et adresse de la structure :

Niveau de classe :

Nom(s) et adresse(s) mails du ou des professeur(s) référent(s) :